

COMMERCE & *industrie Rive-Sud*

**L'URGENCE DE
RÉFLÉCHIR** –
pour une reprise réussie

LES FINALISTES
du concours
« LADN Montérégie »

NE PERDEZ PAS DE VUE
ces autres risques pouvant
impacter votre entreprise

**INSPIRER ET MOBILISER
EN ENTREPRISE :**
une question de survie !



Dossier spécial

Une 36^e année unique pour les Prix Excellence



L'IMPACT DE LA COVID-19 EN CONSTRUCTION

L'industrie de la construction est l'un des principaux moteurs de l'économie. Il y a à peine trois mois, l'industrie œuvrait dans un contexte de surchauffe et de pénurie de main-d'œuvre. Dans la frénésie du moment, personne n'aurait pu imaginer qu'une pandémie mondiale telle que celle du Coronavirus aurait pu la freiner aussi brusquement, mais le 25 mars dernier, le Gouvernement du Québec a ordonné la fermeture de tous les chantiers des secteurs non-essentiels pour éviter la propagation du virus. Cette mesure préventive a engendré des pertes substantielles de revenus aux entreprises de la construction et le licenciement temporaire de milliers de travailleurs.

Les chantiers sont maintenant tous réouverts, mais les règles ont changé. La CNESST a établi de nouvelles normes de travail selon les recommandations des instances de la santé publique, afin d'assurer la santé et la sécurité de tous et d'éviter la propagation du virus. Les obligations des travailleurs de la construction sont nombreuses et elles génèrent chez certains d'entre eux, stress et anxiété. On note également de façon générale une diminution de la productivité et des dépenses supplémentaires.

L'entrepreneur général doit par exemple, voir à la réorganisation des tâches afin de limiter le nombre de travailleurs simultanément présents sur le chantier. Il doit planifier la circulation sur le chantier de façon à limiter les interactions entre les travailleurs et faire respecter le 2 mètres de distanciation sociale. Si des tâches doivent être effectuées à l'intérieur du 2 mètres, le port d'équipement de protection supplémentaire telle que la visière et des gants est obligatoire. Chacun doit avoir ses propres outils de travail et veiller à les désinfecter régulièrement. Ils doivent également se laver les mains fréquemment, donc des stations de lavage de mains doivent être mises à la disposition des travailleurs. Le responsable de chantier a la responsabilité de faire respecter l'ensemble de ses nouvelles mesures et de contrôler les entrées et les sorties pour veiller à ce qu'aucun travailleur présentant des risques de contagion n'y accède et le tout doit être consigné dans un registre.

Certaines mesures seront temporaires et d'autres sont là pour rester. Une chose est certaine, ces changements nécessiteront une période d'adaptation, mais lorsqu'ils seront maîtrisés, ils deviendront la nouvelle norme. Après tout, ce n'est pas la première fois et ce ne sera assurément pas la dernière que des changements de la sorte seront imposés aux acteurs de la construction. Il y a une vingtaine d'années, lorsque la CNESST a instauré sa politique de tolérance zéro visant à mettre fin au laxisme en obligeant les entreprises à faire respecter les mesures préventives sur les chantiers, il y a également eu une période d'adaptation. De nombreux entrepreneurs avaient vu leur productivité chuter et leurs coûts d'opération augmenter. Aujourd'hui, ces mesures font partie de la routine et des dépenses courantes.

Le changement génère souvent de nouvelles opportunités et permet de progresser. Cette nouvelle distanciation sociale imposée a forcé tout le monde à utiliser la technologie davantage, et ce autant sur les chantiers qu'aux centres administratifs. Ceux qui y résistaient encore y voient probablement plus d'un avantage aujourd'hui. Le télétravail et les réunions virtuelles permettent par exemple d'économiser temps et argent en éliminant les déplacements inutiles et les pertes de temps dans le trafic qui contribue un peu plus chaque jour à la pollution de notre planète? La pandémie servira-t-elle d'accélérateur de changement qui fera progresser l'industrie de la construction en la rendant plus efficace, productive et sécuritaire? L'avenir nous le dira, mais on ose le croire!



Louis Lavigne



PME CRÉATION DE VALEUR
SOCIÉTÉ CONSEIL

CLIC
Longueuil

Le réseau linguistique
The linguistic network

- Programme de formation en ressources humaines
- Programme de formation en chaîne d'approvisionnement
- Planification stratégique et nouveau modèle d'affaire
 - Formation vente B2B et vente conseil
- Cours de conversation sur mesure (anglais et francisation)

Visitez notre site web:

pmecdv.com

Contactez-nous:

450.465.9539

ENTREPRENEURS PASSIONNÉS RECHERCHÉS

Faites-vous connaître dans la région grâce à Télévision Rive-Sud.

SOYEZ NOTRE TÊTE D'AFFICHE!

Offrez-vous un téléreportage tourné directement dans votre entreprise et animé par notre ambassadrice.

VU & RECONNU

Une occasion de scintiller!

TVRS
VOTRE TÉLÉVISION SUR LA RIVE-SUD

sylvie.bardier@tvrs.ca
450 655-9925, poste 333



jcb
CONSTRUCTION
CANADA

**GESTION DE PROJETS
CONSTRUCTIONS NEUVES
AGRANDISSEMENTS
RÉNOVATIONS
AMÉNAGEMENTS INTERIEURS
PROJETS LEED**



Licence R.B.O.: 2386-6684-26 | Certifié ISO 9001:2015

commercial | industriel | institutionnel

jcb.ca